



## Sobriété énergétique : un plan pour réduire notre consommation d'énergie

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050. Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. C'est le sens du plan sobriété énergétique annoncé par la Première ministre, Elisabeth Borne, le 06 Octobre 2022.

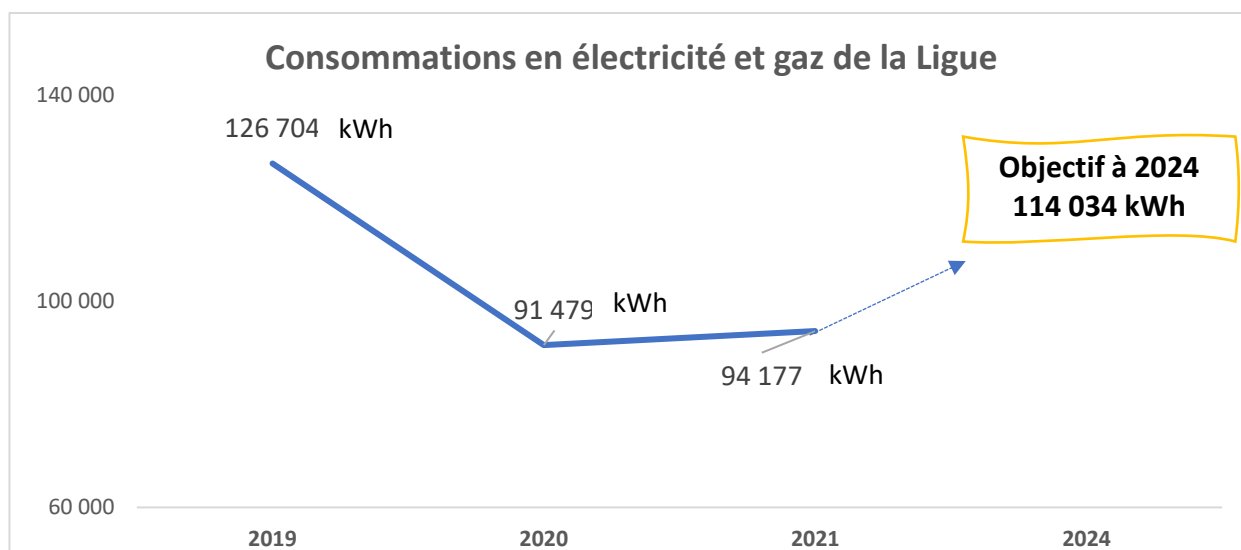
Concrètement, il s'agit de **réduire notre consommation d'énergie de 10 % d'ici 2024, et de 40 % d'ici 2030**.

### Que risque-t-on si on ne respecte pas l'obligation réglementaire ?

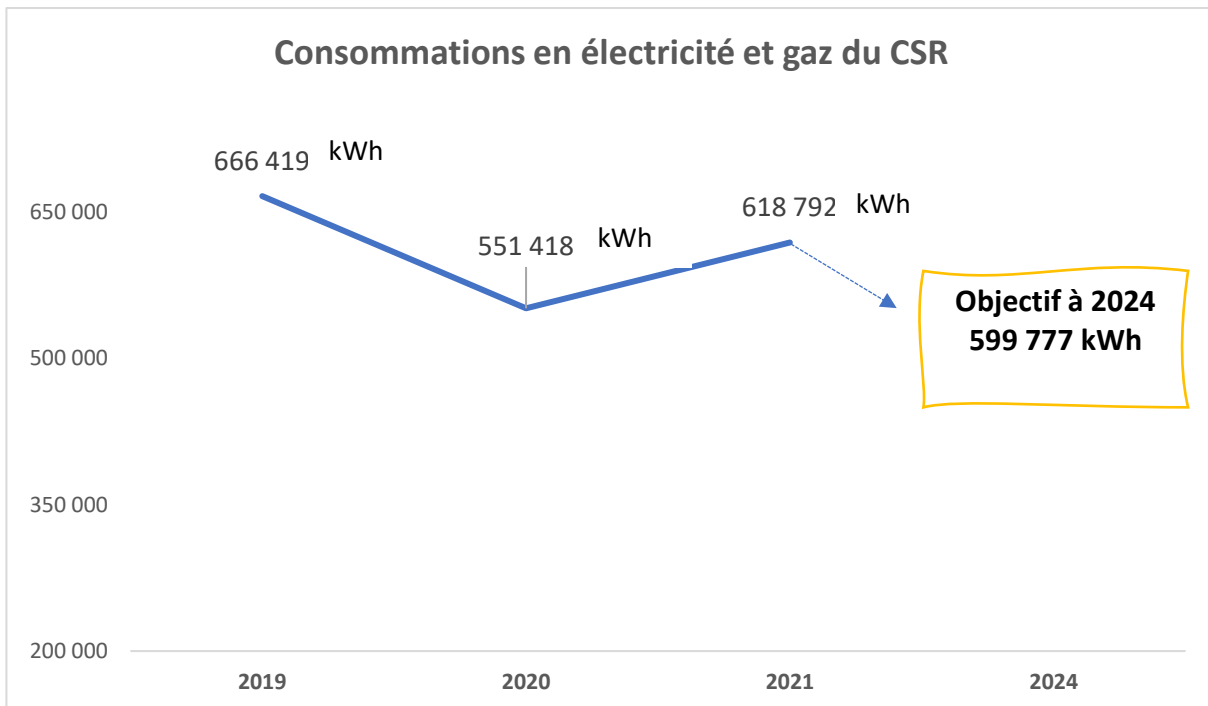
Nous contribuerions encore un peu plus au dérèglement climatique, ce qui n'est pas dans nos convictions et irait à l'encontre de notre démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

Au-delà de ces aspects sociétaux, nous pouvons être condamné à une amende administrative pouvant aller jusqu'à 7 500 €.

### Quelques données chiffrées pour rendre cela plus concret :



Si l'année de référence est celle de 2019, nous devons donc **baisser notre consommation d'énergie à 114 034 kWh en 2024 pour atteindre les 10% minimum demandé**.



Pour le CRT, si l'année de référence est celle de 2019, nous devons donc **baisser** notre consommation d'énergie à 599 777 kWh en 2024 pour atteindre les 10% minimum demandé.

**Et maintenant, nous allons agir et changer nos habitudes de consommation...**

#### Éteindre les lumières inutiles

Pour réduire la facture d'électricité et préserver notre planète, il est indispensable **d'éteindre systématiquement les lumières des pièces vides**.

Il est ainsi important d'acquiescer le réflexe de vérifier que toutes les lampes sont éteintes lorsque vous quittez une pièce, au même titre que lorsque vous changez de pièce pour une longue durée ou que la luminosité extérieure suffit.

**Nous avons détecté toutes les pièces n'utilisant pas des ampoules à LED, le projet de changement sera étudié ultérieurement.**

En effet, ces dernières offrent un double avantage à leurs utilisateurs : elles consomment peu d'énergie et durent plus longtemps que les ampoules traditionnelles. Si leur prix d'achat est plus élevé, l'investissement est rapidement amorti.

**Nous avons aussi demandé à régler les détecteurs de lumière pour qu'ils soient moins sensibles**

#### limiter le chauffage des pièces

Au même titre qu'il n'est pas nécessaire d'allumer simultanément toutes les lampes de votre bureau, le chauffage doit être adapté selon l'usage des pièces.

Vous pouvez gérer votre chauffage manuellement, en le diminuant lorsque vous n'utilisez pas les pièces.

Des thermomètres seront installés dans chaque pièce, et la recommandation est de ne pas dépasser les **19°** dans chaque pièce.

**On met les chauffages muraux à 3 et on complète avec la clim réversible pour aller à 19° si besoin.**

**Et on veille à bien éteindre la climatisation le soir et le weekend.**

On fait attention à maintenir les portes extérieures fermées en hiver ainsi que les portes des pièces moins chauffées (salle convivialité, cafétéria, hall d'accueil).

Dans le but de maximiser les résultats que nous pouvons obtenir, il est recommandé d'aérer régulièrement les pièces, **en veillant à éteindre le chauffage au préalable**. En agissant ainsi, vous diminuez le taux d'humidité de la pièce, ce qui rend le chauffage plus efficace.

### S'habiller en fonction de la température

On évite de se mettre en t-shirt en plein hiver et en pull en laine en plein été. On économise ainsi de la puissance de chauffage et donc de l'électricité.

### Se passer de climatisation

Vous ne le savez peut-être pas, mais la climatisation consomme beaucoup d'énergies.

L'utiliser chaque jour durant plusieurs heures peut vite faire gonfler la facture d'électricité.

On vous conseille plutôt de mieux aérer les pièces de votre bureau le matin, fermer les stores lorsque le soleil tape sur vos fenêtres.

Utilisez-la seulement quand la **température dépasse 26°C**, en respectant un écart de 5 ou 6°C avec l'extérieur pour éviter tout choc thermique. **Et n'oubliez pas de l'éteindre en partant !**

### Réduire le stockage des données informatiques

Faites du tri dans vos fichiers, dans vos mails, supprimez tout ce dont vous n'avez plus besoin.

Attention aux échanges de données inutiles. Tout comme la navigation, le partage de données, via les serveurs, routeurs, unités de stockage... consomme énormément d'énergie. Raison de plus pour faire régulièrement le ménage dans sa boîte : suppression des spams, nettoyage des listes de diffusion, désabonnement des newsletters qu'on ne lit jamais... Ensuite, on limite le nombre de destinataires (en évitant le « répondre à tous » systématique) et on allège les pièces jointes (fichiers compressés, PDF basse définition...). Solutions alternatives : les espaces de partage ou les sites de dépôt temporaire.

3 conseils pour surfer responsable :

- Taper des mots-clés précis dans les moteurs de recherche ou utiliser l'outil de recherche avancée. Mieux : créer des favoris et rentrer directement l'adresse du site (si on la connaît) dans la barre de navigation.
- Fermer les onglets pas ou plus consultés.
- Supprimer régulièrement les cookies et les téléchargements.

### Débrancher les appareils en veille

Afin de compléter la démarche précédente, vous pouvez débrancher les appareils en veille dont vous ne vous servez pas fréquemment dans la journée.

Vous pouvez opter pour une multiprise dotée d'un interrupteur (ex au Mans). En appuyant sur le bouton, vous éteignez l'ensemble des appareils branchés.

Concernant les appareils informatiques et audiovisuels, évitez d'avoir recours à la veille prolongée. Si vous ne les utilisez plus, il est préférable de les éteindre complètement (même le midi).

Même si la consommation des veilles est moins importante qu'un appareil allumé, les connexions à Internet ou aux réseaux de données demandent de l'énergie.

En agissant ainsi, non seulement vous pouvez effectuer 10 % d'économies sur la facture d'électricité, mais vous prolongez également le bon état des appareils.

### Utiliser moins d'eau chaude lors du lavage des mains et de la vaisselle du midi

Pour faire des économies, nous avons baissé légèrement le thermostat de l'eau chaude sanitaire.

Nous comptons sur l'investissement de chacun pour atteindre notre objectif de sobriété !

Jérôme CLEMENT  
Directeur

